



B A F D

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE,

Vu le décret n° 87-716 du 28 août 1987 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2007 fixant les modalités d'organisation des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu la délibération du jury en date du :17/03/2009..... ;

DÉLIVRE

le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs

À



Monsieur Frédéric ROUSSEL.....

Né(e) le : 22 octobre 1968.....

à : SARCELLES (95).....

BREVET N° BD069090014

Fait le 31/03/09..... à Lyon.....

Pour Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative
L'Inspecteur

Frédéric Fournet
Frédéric FOURNET